



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique industrielle

Question au Gouvernement n° 1271

Texte de la question

DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

M. le président. La parole est à M. Bernard Gérard, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Bernard Gérard. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. À l'image de l'ensemble du territoire, la situation des entreprises dans le Nord-Pas-de-Calais est préoccupante. Les dirigeants, autant que les salariés, oscillent entre la révolte et la désespérance.

Je pense aux 127 salariés licenciés chez VG GOOSENS, dans ma commune. Les contribuables, particuliers ou chefs d'entreprise, commerçants, artisans, professions libérales, vous disent : « stop aux impôts et aux taxes ».

700 licenciements sont annoncés à La Redoute, monsieur le Premier ministre. Les Trois Suisses ont été vendus à leur concurrent, le groupe allemand Otto.

À la Cristallerie d'Arques, l'inquiétude monte. Des filières industrielles entières, notamment dans les textiles techniques, sont menacées.

Les chiffres sont là : en septembre 2013, 140 procédures de redressement judiciaire ont été décidées au tribunal de commerce de Lille métropole, contre 50 en 2012, et 300 mises en liquidation judiciaire contre 100 en 2012. Cela représente 3 500 suppressions d'emplois. 12 000 emplois sont aujourd'hui menacés dans des entreprises qui ne peuvent plus payer leurs charges.

M. Christian Jacob. Cela ne ressemble pas au baratin de M. Cazeneuve !

M. Bernard Gérard. C'est votre politique qui est en cause, et rien d'autre : ni le passé, ni les autres. Vos réponses, ici trop souvent bravaches, sont reçues dans nos circonscriptions comme des provocations.

L'heure est au réalisme. Il n'est que temps : les entreprises ont besoin de faire du chiffre d'affaires pour embaucher et de trésorerie pour investir. Pour cela, il faut être compétitif, c'est-à-dire baisser les charges et les impôts. C'est l'unique question ; le reste n'a pas de sens.

Monsieur le Premier ministre, quand allez-vous prendre des décisions qui vont dans le sens de l'entreprise, c'est-à-dire de l'emploi ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du redressement productif. (« Ah ! » *sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Arnaud Montebourg, *ministre du redressement productif*. Vous nous interrogez sur un certain nombre d'entreprises qui ont des difficultés. C'est le cas depuis longtemps.

Mme Bérengère Poletti. Cela s'accélère depuis 2012 !

M. Arnaud Montebourg, *ministre*. Depuis que nous sommes arrivés aux responsabilités, nous avons décidé de nous organiser sur les territoires de façon méthodique.

M. Christian Jacob. Cela ne se voit pas !

M. Arnaud Montebourg, *ministre*. Avec les commissaires au redressement productif, et y compris avec les élus que vous êtes, nous recherchons à chaque fois des solutions. Lorsqu'il y a pénurie de ressources, nous organisons les abandons de créance par les créanciers – les banquiers et les actionnaires. Les dirigeants sont parfois remerciés. Malheureusement, un certain nombre de salariés sont aussi amenés à faire des efforts.

Notre stratégie est de conserver nos outils industriels, nos savoir-faire technologiques, nos compétences, et de ne pas laisser partir nos entreprises. C'est très difficile.

Dans le Nord-Pas-de-Calais et dans d'autres régions de France, nous faisons ce travail difficile, courageux et nécessaire. Cette restructuration méthodique aboutit parfois à de bons résultats. Nous connaissons parfois des échecs.

Dans le dossier de La Redoute – auquel j'ai été sensibilisé par Mme Martine Aubry –, nous souhaitons obtenir des précisions de la part de l'actionnaire sur son projet industriel visant à la cession de La Redoute à des fonds d'investissement ou à des industriels supposés.

Mme Laure de La Raudière. Baissez les impôts des entreprises !

M. Arnaud Montebourg, *ministre*. Nous souhaitons obtenir une évolution des décisions sur les destructions de postes et des précisions de la part de l'actionnaire, monsieur Pinault, sur les compensations qu'il est prêt à donner au territoire et aux personnes qui sont concernées.

Pour l'instant, nous ne les avons pas. Nous souhaitons donc, avec les élus locaux, les parlementaires de la région de Tourcoing et de Roubaix, les inviter à donner les précisions qui manquent. Je reviendrai vers vous, car nous faisons ce travail tous ensemble. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Bernard Gérard](#)

Circonscription : Nord (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1271

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [31 octobre 2013](#)